



Agence nationale des fréquences
78, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

Tel : 0970 818 818

www.recevoirlatnt.fr

Prest communes-2462/5805

Monsieur le Maire
M. CORDELLE DOMINIQUE
3 RUE YVES DU MARECHAL
60120 BACOUËL

Objet : changements de fréquences de la TNT

Maisons-Alfort, le 4 mars 2019

Monsieur le Maire,

Le 14 mai 2019, votre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G et à l'avenir 5G).

Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

Le rendez-vous du 14 mai prochain constitue une opération technique importante qui se déroulera principalement en Haute-Normandie, dans les Hauts-de-France et le Centre-Val de Loire. Quelques zones limitrophes sont également concernées (voir carte dans la brochure jointe). **Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau** : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 14 mai 2019. Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des Français, la moitié des foyers reçoit la télévision par une antenne râteau, sur au moins un poste du foyer.